

COMMUNE DE GERGY
ARRETE DU MAIRE

ARC14-04-18/017 : Arrêté de fonctions de Mme Isabelle ROSSIGNOL 1ère adjointe.

Le Maire de la Commune de GERGY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

Vu l'élection de Madame Isabelle ROSSIGNOL, en qualité 1^{ère} Adjointe, lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 28 Mars 2014.

Vu les observations de Monsieur le Sous Préfet de Chalon Sur Saône en date du 16/4/2014,

ARRETE

Article 1 : Mon arrêté n°ARC14-04-01/008 est retiré et remplacé par le présent arrêté,

Article 2 : Madame Isabelle ROSSIGNOL, 1^{ère} Adjointe, est déléguée à :

- x L'urbanisme
- x L'environnement
- x Cadre de vie
- x La réalisation du bulletin municipal
- x L'information municipale

Article 3 : Madame Isabelle ROSSIGNOL pourra signer tout document se rapportant aux domaines de compétences ci-dessus, notamment :

- x Zones d'aménagement concerté, article L 311-1 et suivants,
- x Certificat d'urbanisme, article L 410-1 et suivants,
- x Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures, article L 423-1 et suivants,
- x Lotissements, article L 442-1 et suivants,
- x Terrains de camping et aux autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique, article L 443-1 et suivants,
- x Permis de démolir, articles L 451-1 et suivants.

Article 4 : Mme Isabelle ROSSIGNOL percevra les indemnités de fonctions d'adjoints prévues par le Conseil Municipal lors de sa délibération du 28 mars 2014, à compter du 29 mars 2014.

Article 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Commune et copie sera adressée :

- x à Monsieur le Sous-Préfet de Chalon Sur Saône
- x à Monsieur le Receveur Municipal lorsqu'il sera devenu exécutoire.

Gergy, le 18/04/2014

Signé le Maire
Philippe FOURNIER

Certifié exécutoire pour avoir
Été reçu en S/Préfecture le
Et publié, affiché ou notifié le

Le Maire
P. FOURNIER

Le 19 AVR. 2014
Mme Isabelle ROSSIGNOL